



**Les Sœurs de
Saint-Vincent de Paul
dites " Servantes des Pauvres "de Gysegem**

**et les Ecoles libres
pour Filles à Enghien**

(1841-1962)



Abbé H. TEMPERMAN.

Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul **dites " Servantes des Pauvres "** **de Gysegem**

et les Ecoles libres pour filles à Enghien

(1841-1962)

Origine et but de la Congrégation.

Début du 19^e siècle... Régime français, régime hollandais... la misère s'étend : guerre des paysans ! conscription ! prêtres déportés !... les abbayes sont détruites — telle Affligem — ou vendues, les moines dispersés !... le travail manque... des chômeurs, des enfants abandonnés sans instruction !

Comment assurer un redressement ? Un plan ? Que non ! Voici qu'un vent de Pentecôte souffle sur la vieille terre de Flandre : des congrégations religieuses enseignantes ou hospitalières, attachées au service des vieux et des malades, vont naître, nombreuses ; une quarantaine d'entre elles se mettront sous le patronage du grand apôtre de la charité, Saint Vincent de Paul et choisiront la règle des Sœurs de Louise de Marillac. Parmi elles, celle dont nous allons esquisser l'origine et la merveilleuse histoire.

Gysegem... une vieille église, un château, des chaumières, de pauvres gens ! Ce n'est alors qu'un tout petit village situé sur la route moyen-âgeuse qui serpente d'Alost à Termonde. Le château est la propriété de la noble famille des barons Le Candèle, seigneurs du lieu (1).

(1) Depuis peu, le parc a été loti ; le château démoli a fait place à deux villas. Seul, le mausolée des Le Candèle qui se voit devant l'entrée de l'église, dernier vestige du vieux cimetière désaffecté, rappelle le souvenir des anciens seigneurs de Gysegem.

Il y avait une fois, dirions-nous, comme dans les contes de fées, une châtelaine au grand cœur, connue à deux lieues à la ronde comme « la bonne et charitable dame », émule d'une reine de Hongrie dont elle portait le nom : Elisabeth, comtesse de Robiano. Elle était née à Tervueren en 1776, avait épousé à 23 ans le seigneur de Gysegem ; elle séjourna dans son domaine jusqu'en 1855 pour se retirer auprès de ses enfants à Postel d'abord, au château de Tervueren ensuite où elle mourut le 8 septembre 1864. Jusqu'en 1817, le château avait offert asile à Mgr. de Broglie, évêque de Gand, poursuivi par les sbires de l'empereur puis par ceux du roi Guillaume I^{er} de Hollande. Après 1817, pour lui procurer une retraite plus sûre, la vaillante châtelaine avait conduit le prélat à Dadizele, chez une amie fidèle, la comtesse de Croix. Avant qu'il ne quittât Gysegem, Elisabeth avait soumis à l'évêque un pieux dessein qu'elle méditait dans son cœur. Ayant mûrement prié et réfléchi, celui-ci répondit : « Ni hôpital, ni hospice. Ouvrez une école et que Dieu soit avec vous ».

Interprétant ces paroles comme un ordre du ciel, la providentielle châtelaine allait jeter les fondements du « Spinhuis », petite semence qui allait devenir un grand arbre, dont les rameaux s'étendraient un jour à trois continents.

*

**

Non loin de Dadizele, à Moorslede, existait une école tenue par des religieuses ; elle avait été fondée en 1785 par Sœur Caroline Verhelst, religieuse du couvent de Notre-Dame ten Bunderen-Coninckdael à Ypres. La comtesse de Croix obtint du couvent de Moorslede une religieuse, entreprenante et virile, au nom évocateur de Sœur Barbe, pour jeter les fondements de la nouvelle institution de Gysegem. Accompagnée d'une écolière de 17 ans, Sophie Engels, et d'une jeune fille de Smetlede, Marie Vermassen, Sœur Barbe arriva à Gysegem le 20 janvier 1818. La châtelaine avait fixé l'ouverture de l'école au lendemain 21, fête de Sainte Agnès, pour la placer ainsi sous le patronage de la célèbre vierge-martyre de 13 ans.

Ce matin-là, quatre petites filles, choisies parmi les plus pauvres, avaient été conduites par les « sœurs » à l'église paroissiale. L'aumônier du château chanta la messe au Saint-Esprit, puis sous la conduite du baron et de la baronne, maîtresses et écolières se rendirent à la petite maison qui allait leur servir

d'école. Après le *Veni Creator* et les litanies de la Sainte Vierge, les élèves déjeunèrent de pain frais et de café, puis reçurent chacune un rouet à filer avec une provision de lin sérancé (1) ; de là le nom que conserva cette première fondation : Spinhuis, maison où l'on file.

Pendant tout le 19^e siècle, et cela jusqu'à la guerre de 1914, dans les villages de Flandre et de la région d'Enghien, on travaillait le lin pendant toute la mauvaise saison : les femmes le filaient au rouet avec leurs enfants, tandis que les hommes tissaient les toiles à longueur de journée devant des métiers rudimentaires en bois (2).

Ainsi, apprendre à ces enfants à filer, c'était leur assurer le pain du lendemain ; bien sûr qu'à côté de cette occupation s'ajoutaient des leçons de calcul, d'écriture, de lecture et de religion. Comme l'œuvre naissante prenait de l'extension — n'avait-on pas accepté aussi des petits garçons qui, faute de mieux, se mirent au rouet comme les fillettes — Sœur Barbe se fit aider par quelques jeunes filles dévouées qu'elle initia à la vie de communauté. Bientôt des parents de milieux plus aisés souhaitèrent pour leurs propres enfants l'éducation qui était accordée aux pauvres. Madame de Gysegem, secondée par son mari, fit alors construire de nouveaux locaux ; l'externat fut agrandi tandis qu'un pensionnat était fondé pour recevoir des internes. C'est ainsi que débuta par un froid matin de janvier 1818, en faveur des enfants pauvres d'un petit village de Flandre, une nouvelle congrégation religieuse. En cette année 1962, celle-ci compte plus de 900 professes, dirige 102 établissements d'instruction et a étendu sa bienfaitante activité à l'Amérique et à l'Afrique.

L'œuvre étant fondée en vue d'assurer l'instruction aux pauvres, Madame de Gysegem, suivant en cela un fort courant contemporain, la plaça sous le patronage de Saint Vincent de Paul et donna à ses collaboratrices une règle copiée sur celle des Filles de la Charité. Elle leur fit porter un uniforme à peu de choses près semblable : la robe noire au lieu de la bleue, un ample

(1) Sérancer : diviser la filasse, après qu'elle a été séparée de la chévenotte ou partie ligneuse du lin.

(2) C'était là une occupation artisanale saisonnière qui remontait fort loin dans le passé. Ainsi la Charte-Loi de Hoves datée de 1416 porte cette défense : « Que nuls ne mèche lins rowir en le rivièrre courant, sour l'amende de V sols blans et le lin acquis as signeurs ». *A. C. A. Enghien*, II, p. 348.

tablier et une cornette un peu moins envahissante que celle du XVII^e siècle.

Madame de Gysegem, dans les débuts de l'œuvre, avait elle-même assuré la formation des sœurs enseignantes ainsi que des trois filles qui l'avaient secondée lors de la fondation du pensionnat annexé au « Spinhuis » en 1820. Cependant, très vite, elle souhaita obtenir l'approbation de l'Eglise, et, en cela, elle fut aidée d'une manière efficace par les RR. PP. Jésuites de Gand et d'Alost.

Malgré l'opposition du gouvernement hollandais et les tracasseries de son administration, l'œuvre reçut de l'Evêque de Gand la reconnaissance canonique en 1829 ; alors fut institué un noviciat. Après la Révolution de 1830, la liberté complète étant rendue aux congrégations, les sœurs purent réaliser leur plus cher désir en émettant des vœux perpétuels, ce qui se fit pour la première fois en 1832 ; ce fut l'occasion d'une cérémonie des plus émouvantes. La baronne transmit alors son autorité à une supérieure générale, désignée désormais par élection. La règle de Saint Vincent de Paul adaptée aux circonstances et observée par les sœurs, approuvée par l'ordinaire en 1840, complétée et réapprouvée en 1857, reçut un bref laudatif de Rome en 1860.

Lors de la revision du Droit Canonique en 1915, la Règle fut mise en pleine concordance avec les stipulations nouvelles.

La maison-mère est toujours située à Gysegem. Toutes les maisons de la Congrégation en dépendent et sont soumises à la Supérieure Générale qui y réside avec son Conseil.

Jusqu'à nos jours, les sœurs sont restées fidèles à l'idéal de leur vénérée fondatrice : être les servantes des pauvres, donner l'instruction et l'éducation aux enfants pauvres. Aussi, ne dirigent-elles que trois pensionnats, et si autrefois, dans les villes, certaines de leurs écoles étaient payantes, elles l'étaient dans le dessein de soutenir l'école gratuite, dépourvue avant 1919, des subsides de l'Etat. A la suite de la loi scolaire de Destrée, ces écoles payantes disparurent. Parfois, mais en ordre secondaire, les sœurs de Gysegem prennent aussi en charge des malades ou des infirmes, par l'hospitalisation ou les soins à domicile.

Expansion de l'œuvre.

A) EN BELGIQUE.

Le « Spinhuis » essaima rapidement... : de 1820 à 1933, 72 fondations, plus ou moins importantes, furent jetées en Flandre, en Brabant ou en Hainaut. Citons en nous limitant au seul diocèse de Tournai :

- 1) Anvaing, Ecole du Saint-Esprit, fondée en 1820, première en date de toutes les fondations.
- 2) En 1841, Enghien, Ecole des Saint-Anges, fondée avec l'aide de la famille d'Arenberg.
- 3) 1854 : Hacquegnies — Ecole Saint-Charles Borromée (supprimée partiellement en 1961. Une religieuse de la Communauté de Moustier (9) continue à y assurer l'enseignement gardien).
- 4) 1855 : Chercq — Ecole du Sacré-Cœur de Jésus.
- 5) 1858 : Wiers-Callenelle — Couvent Saint-Joseph.
- 6) 1860 : Merbes-le-Château — Ecole Saint-Raphaël.
- 7) 1864 : Pâturages — Ecole et pensionnat Saint-Michel.
- 8) 1867 : Frameries — Orphelinat du Cœur Immaculé de Marie, plus un Hôpital (actuellement : Clinique Notre-Dame des Sept Douleurs).
- 9) 1870 : Moustier-au-Bois — Ecole de Saint-Joseph et de Saint-Antoine.
- 10) 1874 : Forest-lez-Anvaing — Ecoles des Saintes Marthe et Marie.
- 11) 1876 : Erquennes — Ecole de Notre Dame de Lourdes.
- 12) 1881 : Pâturages — Ecole de Notre-Dame Auxiliatrice.
- 13) 1884 : Arc-Ainières — Ecole de la Providence.
- 14) 1885 : Havinnes — Ecole de Notre-Dame du Perpétuel-Secours.
- 15) 1885 : Montignies-lez-Lens — Ecole de Saint-Jean-Baptiste de Rossi (supprimée depuis 1949).
- 16) 1888 : Rumillies — Ecole de Saint-Alphonse de Liguori.
- 17) 1899 : Moulbaix — Ecole (supprimée le 29 août 1936).

A partir de 1902, il y eut une pause dans le rythme accéléré des fondations. Les supérieures majeures se refusèrent à commencer de nouvelles écoles, afin de pouvoir fournir aux maisons existantes le personnel nécessaire, le nombre de classes augmentant régulièrement par l'accroissement de la population scolaire

ou par les exigences pédagogiques modernes et la subdivision des classes surpeuplées.

A partir de 1925, de nouveaux établissements furent fondés, dont Dergneau dans le diocèse de Tournai, le 4 avril 1936, où des religieuses de Gysegem ont remplacé les Dames de la Sainte-Union au Sacré-Cœur.

Le tableau ne serait pas complet, si l'on omettait de signaler l'activité de la congrégation dans l'enseignement normal, bien que cette activité ne se situe pas dans le Hainaut. Dès 1875, les Sœurs étaient au nombre de 360, réparties en une trentaine d'établissements. Les difficultés scolaires, dues à la politique du gouvernement libéral, allaient obliger les sœurs à une préparation pédagogique plus soignée. Sur l'initiative de Mgr. Bracq, évêque de Gand et supérieur de la Congrégation, la Rév. Mère Lambertine Harrewijn fonda une école normale. Après le triomphe du parti catholique aux élections de 1884, celle-ci fut agréée par le Gouvernement (février 1885). Depuis lors et jusqu'en 1961, soit sur une période de 76 ans, 1750 élèves ont obtenu le diplôme d'institutrice primaire. En 1894, une section normale gardienne y fut annexée qui a délivré à ce jour plus de 900 diplômes.

L'ensemble des différentes sections d'enseignement compte 1292 élèves. De l'humble « Spinhuis » n'est-ce pas là la merveilleuse histoire et le miraculeux développement ?

B) A L'ETRANGER.

1° *Au Brésil.*

Le 19 novembre 1894, Mgr. Stillemans, évêque de Gand, demanda à la Rév. Mère Léonce de préparer une mission au Brésil. Les sept premières sœurs missionnaires s'embarquèrent le 8 mai 1896, et dès le 10 août suivant, la première classe fut ouverte à Olinda, sous la direction spirituelle des bénédictins. En 1897, fut fondé l'établissement de São Paulo, suivi bientôt par plusieurs autres, avec tant de succès que de nombreuses postulantes brésiliennes se présentèrent, ce qui nécessita l'érection d'un noviciat. A ce jour, la Congrégation compte au Brésil 30 maisons très florissantes où 281 sœurs brésiliennes et 24 belges assurent l'instruction et l'éducation chrétienne de quelque 30.000 élèves. Chaque maison est organisée de cette façon : d'abord au centre, une école primaire ; ensuite, dans un certain rayon autour de celui-ci, des écoles paroissiales ; enfin, des leçons de catéchisme sont

assurées aux enfants des écoles officielles. Parfois on y a adjoint une école professionnelle, ou encore un orphelinat pour petits garçons comme le « Foyer Saint-Paul » ou aussi un home pour fillettes, tel la « Casa Pia » que dirige avec talent et succès, depuis 1935, Sœur Thérèse d'Avila, enghiennoise d'origine (1). De plus, six hospices abritant 435 vieillards (les vieux ménages jouissant d'une maisonnette) sollicitent chaque jour le dévouement des sœurs. Elles dirigent encore deux écoles normales très florissantes, l'une à São Paulo et l'autre à Laranjal, dans l'Etat du même nom.

2° Au Congo.

Depuis octobre 1930, les sœurs sont à Vaku, dans le Mayumbe. Dès l'année suivante une école ouvrait ses portes à 141 élèves ; puis vint un dispensaire fréquenté par 80 malades par jour, tandis que la consultation des nourrissons accueillait journellement 200 mères. Aujourd'hui le poste de Vaku compte en plus des écoles, un hôpital, une maternité, une crèche et enfin un noviciat indigène. Celui-ci a déjà formé six professes, dont trois sont depuis 1961 aux études à Enghien, et forme encore quatre novices et deux postulantes. A côté de ce poste important, d'où sortira peut-être un jour une Congrégation congolaise, trois autres ont été fondés depuis 1930, tous dans le Mayumbe. Ce sont Kwimba (écoles, hôpital, maternité), Kidima (écoles, hôpital, maternité, orphelinat) et Lukula (écoles, hôpital, maternité) (2).

La fondation d'Enghien.

La fondation d'Enghien se rattache étroitement à une antique institution enghiennoise du début du XVI^e siècle : l'orphelinat, réorganisé plus tard par Anne de Croy. Grâce aux deux mille florins qu'elle légua par testament, furent construits les bâtiments et la belle façade de la maison des Orphelins au n° 10 de la rue du même nom (3).

(1) Voir en annexe, la liste des sœurs originaires d'Enghien.

(2) Lors des troubles de juillet 1960, les sœurs de Kidima se retirèrent pendant une semaine à la Mission de Moanda, site magnifique, face à l'Océan. Les sœurs retournèrent ensuite à Kidima au milieu de la joie de la population congolaise heureuse de les retrouver.

(3) *A. C. A. E., t. IX*, pp. 76 et 106 : *Anne de Croy*, par Y. Delannoy.



La Baronne Le Candèle,
née Comtesse Elisabeth de Robiano,
fondatrice de la Congrégation des Sœurs
de Saint-Vincent de Paul,
dites « Servantes des Pauvres », de Gysegem.

La législation issue de la Révolution transféra la propriété des bâtiments de la famille d'Arenberg aux Hospices Civils d'Enghien, le Bureau de Bienfaisance prenant en charge les orphelins en vertu du décret du 19 janvier 1811. Cet état de choses subsista jusqu'à la loi organique de l'Assistance Publique du 10 mars 1925 (1).

En 1841, l'abbé Duchamps, aidé par sa sœur et par son beau-frère, dirigeait l'orphelinat d'Enghien, quand l'insoumission des orphelins le porta à résilier ses fonctions. Mgr. Labis, craignant de voir passer cet établissement en d'autres mains, fit appel aux sœurs de Gysegem. Il est probable que le Bureau de Bienfaisance fut pressenti et donna son agrément. Les Sœurs Basilienne, née Bauters, et Chantal, née Bruggemans, furent désignées ; à leur arrivée, le 3 décembre 1841, elles trouvèrent la maison toujours occupée par les anciens directeurs.

L'abbé Jean-Baptiste Huart, doyen d'Enghien, s'était porté à la rencontre des sœurs jusque Hal et leur offrit l'hospitalité. Peu après le Bureau de Bienfaisance leur procura un logement à l'Hôpital Saint-Nicolas, rue des Augustins ; enfin, après 19 jours d'attente, les anciens directeurs quittèrent l'orphelinat et le procès-verbal de l'installation des sœurs fut signé la veille de Noël 1841.

Les enfants accueillirent le changement de direction avec joie ; le soir, on illumina en signe de réjouissance. Outre la direction des filles, les sœurs dûrent assumer les soins matériels des garçons, tandis que leur instruction était confiée à un prêtre nommé directeur.

La discipline s'était relâchée sous l'abbé Duchamps, mais peu à peu, grâce au savoir-faire des sœurs et à la coopération du notaire E. Choppinet, celle-ci fut promptement rétablie. Trois années ne s'étaient pas écoulées que, le 20 août 1844, C. I. F. Bruneau, président de la Commission administrative de l'Hospice, et E. Choppinet, demandaient à la Supérieure Générale de vouloir prendre à charge l'hospice des vieilles

(1) Jusqu'en 1925, l'assistance des pauvres était régie en Belgique par la loi du 7 frimaire An V qui avait établi un Bureau de Bienfaisance, chargé des secours à domicile, et par celle du 16 vendémiaire An V (7 octobre 1796) qui avait institué la commission des Hospices Civils. Les régimes français, hollandais et belge apportèrent peu de changements. C'est la loi organique de l'assistance publique du 10 mars 1925 qui, pour remédier à l'inconvénient de deux établissements distincts les fusionna en une seule administration : la C. A. P. ou Commission d'Assistance Publique.

établi depuis le 1^{er} avril 1818 dans l'ancien bâtiment du Béguinage. Ce dernier était, en vertu des lois de l'an V, propriété des « Hospices Civils » de la ville d'Enghien. Les béguines ne l'avaient pas quitté et continuaient à se dévouer aux soins des vieilles, mais la dernière supérieure était décédée en 1839, et la dernière béguine en 1845. De 1839 à 1844, l'hospice avait été tenu provisoirement par une demoiselle de la ville. Ces Messieurs avaient donné 200 frs. de traitement à la directrice défunte, plus nourriture et entretien... ils offraient à présent 300 frs. pour obtenir deux sœurs, ce qu'elles acceptèrent.

Cependant les débuts furent assez pénibles, car leurs protégées, qui avaient connu une liberté totale, refusaient de se soumettre à tout règlement. En 1846, la duchesse d'Arenberg (1), épouse du duc Prosper d'Arenberg, (Enghien 1785 — † Héverlé le 28 mars 1875), achetait le Béguinage (50.000 frs.) et jugeant la réunion de l'Hospice avec l'Orphelinat contraire aux intentions d'Anne de Croy, interdit aux sœurs de s'occuper des vieilles. Elle établit dans le Béguinage une maison d'éducation pour demoiselles, qu'elle confia en 1850 aux Sœurs de l'Union au Sacré-Cœur d'Hoegaerde (2). Suite à cette vente, un arrêté royal du 14 février 1847 transférait le petit hospice du Béguinage dans une dépendance de la Maison des Orphelins. Entretemps, le nombre des pourvues, qui à l'origine était de douze, avait été porté à vingt-quatre.

Peu avant l'achat précité, le 10 octobre 1845, M. Bruneau sollicitait un nouveau concours des sœurs en vue de fonder un asile, c'est-à-dire une école pour les enfants pauvres et abandonnés. Sœur Marie des Anges, née Rhodes, fut la première maîtresse de l'asile d'Enghien. La classe se fit d'abord dans une salle du Béguinage, puis la Commission administrative des Hospices, grâce à la munificence de la duchesse d'Arenberg, fit bâtir sur le jardin de l'Orphelinat un local qui lui était contigu (le n° 8 de la rue des Orphelins). On y retrouve sur une poutre, le millésime 1847. Cent cinquante enfants, à partir de l'âge de trois ans pouvaient y être admis. L'école s'ouvrit le 27 décembre 1847. Le 11 janvier 1848, la nouvelle salle fut inaugurée en grande pompe (3).

(1) Marie-Ludmille-Rose, fille d'Antoine-Isidore, prince de Lobkowitz. † Bruxelles, le 11 janvier 1868.

(2) Voir A. C. A. E., t. XI, p. 345, *Les Sœurs d'Hoegaerde à Enghien, 1850-1921*, par le R. P. Delattre.

(3) Cfr. E. Matthieu, *Hist. d'Enghien*, pp. 628, 29 et 30.



Expansion de la Congrégation des Sœurs de St-Vincent
de Paul de Gysegem au Congo (Léopoldville).

Trois jeunes professes aux études à la
Maison Saint-Augustin à Enghien.



En 1851, à l'époque du choléra, 200 enfants y recevaient chaque jour une soupe fortifiante et pouvaient passer la journée au couvent. Sœur Basilienne et deux sœurs de Gysegem, aidées de deux religieuses d'un ordre différent, appelées par la duchesse d'Arenberg (1) se dévouèrent sans compter aux soins des cholériques. Les sœurs eurent aussi l'occasion, à la demande de M. Adolphe Choppinet, de porter aide à des prisonniers de droit commun qui passaient en convoi par Enghien. Elles leur distribuèrent des aumônes et les réconfortèrent moralement.

En 1852, les religieuses furent déchargées du soin matériel des orphelins que la Commission des hospices confia aux Frères des Ecoles chrétiennes ; ils s'installèrent d'abord, au n° 14 de la rue des Orphelins et dans les dépendances de la rue des Six Jetons, pour émigrer en 1903 au Vieux-Marché.

A cette époque, l'hospice des vieilles femmes du Béguinage avait quitté l'orphelinat pour s'établir rue de Sambre, n° 22, dans une maison appartenant à Mgr. le duc d'Arenberg. Les Sœurs de la Providence de Champion en assumèrent la charge pendant 30 ans jusqu'en 1881 ; en cette année il fut remis aux sœurs de Gysegem et transféré au n° 8 de la rue des Orphelins où il subsista jusqu'en 1926.

En 1881 donc, pour leur faire place, l'école de l'Asile fut transférée de la rue des Orphelins à la rue de Sambre. Peu auparavant, le prince Charles d'Arenberg avait offert gracieusement aux sœurs les maisons de la rue de Sambre, n° 22, où, à la demande du clergé, elles ouvrirent dès 1879 des classes payantes gardiennes et primaires. C'est à partir de cette époque que les religieuses agirent en propriétaires et aménagèrent les locaux à leurs frais. En 1890, deux nouvelles classes furent bâties ; la façade fut transformée en 1895 ; des dépendances furent construites et la cour se trouva agrandie et complètement murée, grâce à la générosité d'Auguste Delannoy qui y incorpora le jardin des demoiselles Leroy. En 1897, pour y installer l'Ecole professionnelle, on bâtit les deux grandes salles de l'étage, et quelques autres travaux furent exécutés aux frais des sœurs.

Pendant la guerre 1914-18, l'école de la rue de Sambre fut occupée par les Allemands pendant 18 mois et laissée dans un

(1) Elles appartenaient à la Congrégation des Sœurs de la Providence et de l'Immaculée Conception de Champion. Probablement ne formèrent-elles pas une communauté religieuse à Enghien. Les archives de la Maison-Mère sont muettes à leur sujet.

état lamentable ; la Congrégation fut amenée à consacrer des sommes importantes à leur restauration. Eu égard aux frais exposés par la Congrégation, y compris assurances et impôts, celle-ci fut déclarée propriétaire « de facto » des bâtiments de la rue de Sambre, ce qui entraîna la levée du séquestre sur ces immeubles. L'intervention financière de la C. A. P. étant insuffisante pour l'entretien des orphelines et des vieillards (24 vieilles au n° 8 ; 15 à 20 orphelines annuellement, de 1913 à 1926, au n° 10, où les religieuses avaient leur logement ; 10 à 12 vieillards, au n° 12), la Supérieure de l'époque, Sœur Marcelle, liquida l'hospice et l'orphelinat en 1926 ; les vieillards, hommes et femmes furent transférés à l'hospice civil, les orphelines placées chez les Sœurs de l'Enfant-Jésus à Brugelette ou en service dans de bonnes familles.

Il serait trop long de décrire l'épanouissement de l'établissement scolaire aux différents degrés : dédoublement de classes, constructions sous la direction des Sœurs Marie-Théodore et Ildefonse. Bien que depuis la loi Destrée il n'y eut plus de différences entre l'école de l'Asile et l'école payante, la distinction subsistait dans beaucoup d'esprits. Ce ne fut qu'en 1950 que se réalisa la fusion des écoles de la rue des Orphelins et de la rue de Sambre. En cette même année 1950, sous la direction et avec la collaboration du Collège Saint-Augustin, furent jetés les premiers éléments d'une école moyenne libre pour filles. Les sœurs l'ouvrirent dans les locaux de la rue de Sambre avec 25 élèves et deux années. Ensuite, pendant deux ans, de 1951 à 1953, elle émigra au Béguinage, à l'étage, tandis qu'au rez-de-chaussée se tenaient une classe primaire et une classe gardienne.

Mademoiselle Moulinasse ayant démissionné comme directrice de l'Ecole du Béguinage, le Comité scolaire désigna Madame Beghin pour la remplacer ; la classe primaire fut supprimée en 1955, la classe gardienne en 1956. Les locaux abritent aujourd'hui le patronage des filles et les Œuvres de Jeunesse féminine. En 1953, l'école moyenne, comprenant alors trois années, fut transplantée dans les locaux redevenus libres du n° 14 de la rue des Orphelins. Quatre ans plus tard, la résidence des Pères Jésuites français fut mise à la disposition du Collège Saint-Augustin qui la confia aux sœurs (1).

(1) L'installation se fit le 14 septembre 1957. Pendant la messe au Saint-Esprit, Monsieur l'abbé Van Nuffel, principal du Collège, prit comme thème de son sermon : « Endurer pour durer ».

Ce vaste complexe abrite la maison des religieuses et les différentes sections de l'enseignement moyen. On y trouve (déjà à l'étroit) l'école technique comprenant deux sections : la section technique proprement dite, fondée en 1957 et une section professionnelle qui existe depuis 1896. Ces deux sections comptaient, en 1961, 143 élèves. Il s'y ajoute le cycle inférieur des humanités gréco-latines et un cycle complet d'humanités économiques avec 182 jeunes filles. La Maison Saint-Augustin comprend aussi un internat où chaque élève jouit d'une belle chambrette.

Les locaux de la rue de Sambre continuent à abriter les classes primaires et gardiennes. Les bâtiments de la rue des Orphelins et de la rue des Six Jetons furent revendus par les religieuses à des particuliers au cours de l'année 1959.

Pour assurer la formation de l'élite féminine de demain, quatorze religieuses professes se dévouent aux écoles d'Enghien. En plus, il s'y trouve aussi trois sœurs professes congolaises, originaires des missions du Mayumbe : en humanités modernes, Sœur Hélène-Joseph et Sœur Maria Goretti, et en professionnelle, Sœur Marie-Norbert (1).

(1) Nous tenons à redire notre gratitude aux Rév. Sœurs de Gysegem et d'Enghien, particulièrement à Sœur Emérentienne et à Sœur Ildelfonse. Grâce à leur amabilité, nous avons pu consulter aux archives de la maison d'Enghien :

1) Revue « Servir », n° spécial du 15 avril 1933.

2) Revue « Caritas et Labor », « La Cloche du Spinhuis », les n°s 2 et suivants des années 1928, 1929 et 1930, où sont décrits l'origine et le développement de la Congrégation, par la Sœur Marie-Raymond.

3) Une plaquette de 15 pages, sans nom d'auteur, ni d'éditeur, intitulée : « Sœurs de Saint-Vincent de Paul dites Servantes des Pauvres de Gysegem ».

4) Un cahier d'écolier manuscrit en deux parties : d'abord 24 pages d'une écriture déliée, qui arrêtent les événements en 1881 et 10 pages d'une autre main, qui les rapportent de 1881 à 1951.

Annexe I.

NÉCROLOGE DU COUVENT D'ENGHIEN,

- 1) Sœur DELPHINE, Jeanne-Marie Stockmans, née à Mortsel le 3 mai 1836, décédée à Enghien le 17 juillet 1885 ; 25 ans de vie religieuse.
- 2) Sœur MADELEINE, Elisabeth Maes, née à Itterbeek le 10 novembre 1831, décédée le 8 décembre 1892 ; 37 ans de vie religieuse.
- 3) Sœur ALEXIS, Delphine Montereymar, née à Anvers le 7 juillet 1830, décédée le 9 novembre 1899 ; 48 ans de vie religieuse.
- 4) Sœur MADELEINE DE PAZZI, Marie-Louise Permeke, née à Poperinge le 6 avril 1854, décédée le 26 mars 1902 ; 25 ans de vie religieuse.

Toutes inhumées au vieux cimetière.

- 5) Sœur BASILIENNE, Jeanne Defreyn, née à Lierre le 7 novembre 1863, décédée le 19 mai 1917 ; 33 ans de vie religieuse.
- 6) Sœur GERTRUDE, Jeanne-Marie Van Bellingen, née à Anvers le 19 juin 1846, décédée le 9 juillet 1923 ; 56 ans de vie religieuse.
- 7) Sœur CATHERINE (de Sienne), Marie-Pauline Beatse, née à Renaix le 21 mai 1865, décédée le 9 janvier 1935 ; 54 ans de vie religieuse.
- 8) Sœur MARCELLE, Sara Derbaix, née à Merbes-le-Château le 4 septembre 1867, décédée le 4 novembre 1941 ; 57 ans de vie religieuse.
- 9) Sœur ESTHER, Elodie Robyt, née à Leerne-Ste-Marie le 16 janvier 1878, décédée le 2 décembre 1945 ; 47 ans de vie religieuse.
- 10) Sœur JULIETTE, Zénobie Dupont, née à Frameries le 21 mai 1874, décédée le 11 novembre 1948 ; 54 ans de vie religieuse.
- 11) Sœur MARIE-THEODORE, Maria Collart, née à Anvers le 26 mai 1879, décédée le 3 février 1949 ; 50 ans de vie religieuse.
- 12) Sœur CALIXTA, Angèle Ots, née à Renaix le 20 février 1871, décédée le 4 janvier 1954 ; 60 ans de vie religieuse.

Toutes inhumées dans la concession des Sœurs au cimetière d'Enghien.



La Maison des Orphelins à Enghien.



Annexe II.

LISTE DES SUPÉRIEURES DE LA COMMUNAUTÉ D'ENGHIEN.

- 1) 1841-1875 : Sœur BASILIENNE, Thérèse Bauters, née à Dikkelvenne le 15 juin 1803, décédée le 15 novembre 1884.
- 2) 1875-1885 : Sœur DELPHINE. (Voir nécrologe).
- 3) 1885-1899 : Sœur ALEXIS. (Id.)
- 4) 1899-1923 : Sœur GERTRUDE. (Id.)
- 5) 1923-1941 : Sœur MARCELLE. (Id.)
- 6) 1941-1947 : Sœur MARIE-THEODORE. (Id.)
- 7) 1947-1959 : Sœur ILDEFONSE, Aimée Loosvelt, née à Peteghem-lez-Audenarde le 21 octobre 1894.
- 8) 1959- : Sœur MARIE de la Trinité, Gilberte Mercier, née à Bernissart le 5 juillet 1914.

Annexe III.

**LISTE DES SŒURS DE LA CONGRÉGATION
ORIGINAIRES D'ENGHIEN.**

- 1) Sœur MARIE-HEDWIGE, Victoire Van der Sleyen, née le 22 mars 1831, décédée le 7 janvier 1867.
- 2) Sœur LAURENCE, Andrée Suys, née le 18 décembre 1834, décédée le 4 juillet 1888.
- 3) Sœur ANNE de Saint-Augustin, Andrée Van der Sleyen, née le 29 mars 1835, décédée le 18 février 1918.
- 4) Sœur LEONCE, Zélie Suys, née le 18 février 1843, décédée le 24 janvier 1905.
- 5) Sœur PRUDENCE, Caroline Dehantschutter, née le 3 novembre 1847, décédée le 24 octobre 1907.
- 6) Sœur DEONISE, Thérèse-Marie Herremans, née le 20 février 1856, décédée le 11 août 1928.
- 7) Sœur THERESA, Suzanne Weyenberg, née le 9 septembre 1864, décédée le 11 avril 1937.

- 8) Sœur ALDEGONDE, Marie Vandersleyen, née le 8 septembre 1870, décédée le 2 novembre 1942.
- 9) Sœur DAMIENNE, Marie Van Meers, née le 23 août 1872, décédée le 2 novembre 1948.
- 10) Sœur MARIE-MADELEINE, Marie-Julia Ghislain, née le 20 juin 1873, décédée le 12 août 1948.
- 11) Sœur MARIE de Saint-Roch, Hélène Plas, née le 4 septembre 1882, décédée le 11 septembre 1943.
- 12) Sœur CLEMENTINE, Adèle Dehantschutter, née le 11 février 1884, décédée à Bruxelles le 29 avril 1959.
- 13) Sœur THERESE d'AVILA, Delphine Ost, née le 14 avril 1892.
- 14) Sœur ELZA, Madeleine Bellemans, née le 12 avril 1895, décédée le 2 octobre 1925.
- 15) Sœur MARIE-AIMEE, Alice Soumillion, née le 4 mars 1904.
- 16) Sœur ZULMA, Louise Breynaert, née le 20 août 1909.
- 17) Sœur MARIE-NOELLA, Noëlla Beaucarne, née à Steenkerque le 25 avril 1929.

Annexe IV.

MONOGRAPHIE DES BATIMENTS CITÉS.

1) Le Béguinage.

- 1796 : Lois spoliatrices... il devient propriété des Hospices civils d'Enghien. Les béguines restent.
- 1^{er} avril 1818 : Institution d'un hospice de 12 vieilles, entretenues par les dernières béguines.
- 1839 : Une demoiselle prend soin des vieilles.
- 1844 : Les sœurs de Gysegem prennent la relève.
- 1845-1847 : Ecole pour les pauvres, tenue par les sœurs de Gysegem.
- 1846 : La duchesse d'Arenberg achète le Béguinage aux Hospices civils.
- 1850-1921 : Les Sœurs de l'Union au Sacré-Cœur d'Hougaerde tiennent une maison d'éducation avec pensionnat.
- 1918-1930 : L'immeuble est placé sous séquestre (propriété du Duc Engelbert d'Arenberg).
- 1921-1956 : Ecole paroissiale primaire pour filles, dirigée pendant 30 ans par M^{lle} Moulinasse puis par Madame Beghin.



Le cloître de la Maison Saint-Augustin à Enghien.



1936 : Le 31 mars, en l'étude du notaire Hollander d'Oudergem, a Louvain, achat par la société Saint-Nicolas, association sans but lucratif, du Béguinage avec d'autres bâtiments scolaires et locaux d'œuvres, propriétés du Duc d'Arenberg.

1951-1953 : Les bâtiments abritent en outre deux classes de l'Ecole moyenne libre.

Depuis 1956 : Les anciens bâtiments scolaires sont réservés au patronage des filles et aux Œuvres de jeunesse féminine.

2) L'Orphelinat.

Le grand bâtiment au n° 10 de la rue des Orphelins.

1637 : Construction voulue par Anne de Croy pour recueillir des orphelins.

1796 : Les Hospices civils en deviennent propriétaire. Un directeur prêtre le dirige.

Décembre 1841 : Les Sœurs de Gysegem le prennent en charge. Les religieuses y ont leur logement ainsi que les orphelines.

1852 : Les frères des Ecoles chrétiennes prennent soin des orphelins (au n° 14).

1926 : Suppression de l'orphelinat des filles.

18 février 1933 : Les religieuses achètent les jardins et les bâtiments des rues des Orphelins et des Six Jetons à la C. A. P. d'Enghien (29 ares en tout).

1959 : Les immeubles sont vendus à Pierre et Joseph Gabriels ainsi qu'à Jacques-Georges Devroede et Arthur Grisez-Devroede.

3) L'Asile : école pour les pauvres.

1845 : Fondé dans une salle du Béguinage à l'initiative des Hospices civils.

1847 : Construction de l'immeuble n° 8, rue des Orphelins, sur un jardin appartenant aux Hospices avec l'aide pécuniaire de la duchesse d'Arenberg.

1881 : L'école est transférée à la rue de Sambre, n° 22 et les vieilles de l'Hospice venues de la rue de Sambre y ont leur résidence.

1926 : Suppression de l'hospice des vieilles.

1933 : Achat par les religieuses à la C. A. P. d'Enghien ; école professionnelle (salle de coupe et locaux ménagers).

1959 : Vente à Charles Vanaudenhove (bâtiments et jardin).

4) Le n° 12 de la rue des Orphelins : appartient toujours à la C. A. P. qui possède le terrain, sans doute depuis 1796. La Goutte de Lait y trouve abri.

5) **Le n° 14 de la rue des Orphelins** et les dépendances de la rue des Six Jetons et de la rue de Pennebecq.

1852 : Les frères des Ecoles chrétiennes y instruisent les orphelins et tiennent des classes primaires gratuites.

1903 : Ils déménagent au Vieux-Marché dans la maison tenue par Madame d'Harvengt, propriété du Duc d'Arenberg, et les locaux servent, au temps du Chanoine Albert Poot, au catéchisme de persévérance et à l'école gratuite des filles.

Les orphelins restent au n° 14, sous la garde d'un laïc, nommé Gilleke, puis seront conduits à Manage (quelques unités).

1923 : Achat par les religieuses de deux maisons appartenant à Paul Delannoy, rue de Pennebecq et rue des Six Jetons, et provenant des d'Arenberg.

28-3-1935 : Achat par l'Association des Sœurs de Saint-Vincent de Paul de trois maisons, rue de Pennebecq, appartenant au duc Engelbert d'Arenberg (Étude du notaire Hollander d'Oudergem, à Louvain).

1953-1957 : 3 classes de l'école moyenne libre.

1959 : Vente des locaux à Charles Van Buyten (rues des Six Jetons et de Pennebecq), à Louis Pléтинckx (rue des Orphelins, 14) et à Pierre Weemol (rue des Orphelins, 14 et rue de Pennebecq).

Les locaux de la rue des Six Jetons ont été vendus en 1959 comme suit : un lot à Arthur Grisez ; un lot et demi à Jacques-Georges Devroede ; un lot à Louis Vincart ; un lot et demi à Pierre Verheyleweghen ; un lot à Hubert Schoonheydt ; un lot à Roger Beauboire ; un lot appartient encore aux Sœurs.

Toutes les ventes se firent au cours de l'année 1959, en l'étude de Maître Ignace Claeys, notaire à Enghien.



